

## La SHM fait la sourde oreille pour le corridor Dalhousie

Dans son mandat, la SHM s'était initialement imposée plusieurs objectifs louables: retisser les liens est-ouest, contrer l'étalement urbain, faire des choix gagnants pour l'environnement, redévelopper tout le secteur, etc\*. Or, personne n'est contre la vertu et ces objectifs sont aujourd'hui devenus le cheval de bataille des résidents contre la SHM, car il ne suffit pas d'avoir des critères, encore faut-il les respecter!

Alors que tous s'entendent pour dire que le problème fondamental de ce projet se résume au corridor Dalhousie, celui-ci demeure « indispensable » aux yeux de la SHM. Voilà un premier indice d'un manque de bonne volonté. La SHM, à ses dires, a fait preuve de bienveillance en faisant appel à l'OCPM pour ainsi "bonifier" ce grand projet audacieux suite aux consultations. Dans les faits, à aucun moment ils n'ont réellement voulu reconsidérer d'autres avenues que ce fameux corridor, car visiblement ils estiment actuellement avoir terminé leurs devoirs. Évidemment, il serait gênant d'être en phase de plans et devis si tout n'était pas déjà planifié. Par contre, le premier de leurs devoirs aurait dû être de venir consulter les résidents, comprendre leurs besoins et non tenter maladroitement de les deviner. Mme. Isabelle Hudon, présidente de la SHM, a même pris l'initiative de parler devant la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest en affirmant que: « Du point de vue des résidents, actuels et futurs, le projet fera faire un bond de géant à la qualité des espaces publics et la sécurité des déplacements à pied ou à vélo ». Cela ne fait que révéler l'obstination de la SHM à croire uniquement en son propre discours, en plus de dévoiler son absence lors des consultations publiques.

Le message est pourtant clair, évitons d'imposer aux résidents cette solution temporaire du corridor d'autobus payé à même leurs taxes à fort prix, 119 M\$ doit-on le rappeler et ainsi venir gâcher leur qualité de vie tout en polluant leur air. Le comble de l'arrogance c'est de leur répondre haut et fort qu'on ne trouve pas de « désavantages à ce projet dans une perspective à long terme ». En choisissant la salle de presse aux dépens de la salle de consultation ce sont les efforts de l'OCPM qui sont discrédités. En effet, la présidente de la SHM a passé plus de temps à consulter avec les journalistes qu'avec les riverains ou les élus du Sud-Ouest qui se forcent à la faire entendre raison.

Un nouveau problème très dérangeant a fait surface suite au manque de considération pour les solutions proposées afin d'atténuer la présence de ce corridor, la réponse troublante de la présidente face à cette situation: « Ce n'était pas dans notre mandat ». Il est tout aussi troublant que le maire ne se soit pas empressé d'agir en élargissant le mandat de la SHM suite à ces propos, car ne l'oublions pas, le choix de faire appel à la SHM plutôt qu'aux urbanistes de la ville de Montréal relève directement du maire. Il ne faudrait pas que le mandat en soit réduit pour autant.

Pour finir, une question d'une importance capitale persiste, si l'OCPM se positionne en défaveur du corridor Dalhousie, est-ce que la SHM continuera à faire la sourde oreille comme elle le fait déjà avec les élus du Sud-Ouest et les citoyens? Autrement dit, est-ce que ce processus enclenché avec l'OCPM n'est qu'une simple formalité pour la SHM ou elle compte vraiment appliquer les recommandations?

\* Une liste exhaustive des arguments prouvant que les objectifs de la SHM ne sont pas satisfaits a été dressée: [www.griffintown.org/dalhousie](http://www.griffintown.org/dalhousie)